

N° 5
Juin
2026

GÉOPORO

ISSN : 3005-2165

Revue de Géographie du PORO



Département de Géographie
Université Péléforo Gon Coulibaly

www.geoporo.net

Indexations



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23980>

SJIF 2025 : 5.325



<https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/947477>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165>

COMITE DE PUBLICATION ET DE RÉDACTION

Directeur de publication :

KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef :

TAPE Sophie Pulchérie, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

Membres du secrétariat :

- KONAN Hyacinthe, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- Dr DIOBO Kpaka Sabine, Maître de Conférences, Université Peleforo GON COULIBALY
- SIYALI Wanlo Innocents, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- COULIBALY Moussa, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY
- DOSSO Ismaïla, Maître-assistant en Géographie, Université Peleforo GON COULIBALY

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

1. KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. YAPI-DIAHOU Alphonse, Professeur Titulaire de Géographie, Université Paris 8 (France)
3. ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de Recherches en Géographie, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
4. VISSIN Expédit Wilfrid, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
5. ANOH Kouassi Paul, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix -Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
6. DIPAMA Jean Marie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
7. Sylvain BIGOT, Professeur, Université Grenoble Alpes et Chercheur à l'institut des Géosciences de l'Environnement (France)
8. EDINAM Kola, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
9. BIKPO-KOFFIE Céline Yolande, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
10. GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
11. VIGNINOUS Toussaint, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

12. ASSI-KAUDJHIS Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
13. -SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Lomé (Togo)
14. -MENGHO Maurice Boniface, Professeur Titulaire, Université de Brazzaville (République du Congo)
15. -NASSA Dadié Désiré Axel, Professeur Titulaire de Géographie, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
16. BROU Yao Telesphore, Professeur, Université de la Réunion (France)
17. -KISSIRA Aboubakar, Professeur Titulaire de Géographie, Université de Parakou (Benin)
18. KABLAN Hassy N'guessan Joseph, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
19. VISSOH Sylvain, Professeur Titulaire de Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
20. DIBI-ANOY Pauline, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
21. LOBA Akou Franck Valérie, Professeur Titulaire de Géographie, Université Felix Houphouët- Boigny, (Côte d'Ivoire)
22. MOUNDZA Patrice, Professeur Titulaire de Géographie, Université Marien N'Gouabi (Congo)
23. Jürgen RUNGE, Professeur titulaire de Géographie physique et Géoécologie, Goethe-University Frankfurt Am Main (Allemagne)
24. YANOGO Pawendkissgou Isidore, Professeur Titulaire de Géographie, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

COMITE DE LECTURE INTERNATIONALE

1. KOFFI Simplicie Yao, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
2. Sandra ROME, Maître de Conférences, Université Grenoble Alpes (France)
3. KOFFI Yeboué Stéphane Koissy, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
4. KOUADIO Nanan Kouamé Félix, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
5. KRA Kouadio Joseph, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire),
6. TAPE Sophie Pulchérie, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
7. ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
8. ALLA kouadio Augustin, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
9. DINDJI Médé Roger, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
10. DIOBO Kpaka Sabine Epse Doudou, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
11. KOFFI Lath Franck Eric, Maître de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

12. KONAN Hyacinthe, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
13. KOUDOU Dogbo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
14. SILUE Pebanangnanan David, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
15. FOFANA Lancina, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
16. GOGOUA Gbamain Franck, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
17. ASSOUMAN Serge Fidèle, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
18. DAGNOGO Foussata, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
19. KAMBIRE Sambu, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
20. KONATE Djibril, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
21. ASSUE Yao Jean Aimé, Maitre de Conférences en Géographie, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
22. GNELE José Edgard, Maitre de conférences en Géographie, université de Parakou (Benin)
23. KOFFI Yao Jean Julius, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)
24. -MAFOU Kouassi Combo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
25. SODORE Abdoul Azise, Maître de Conférences en Géographie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
26. ADJAKPA Tchékpo Théodore, Maître de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
27. BOKO Nouvewa Patrice Maximilien, Maitre de Conférences en Géographie, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
28. YAO Kouassi Ernest, Maitre de Conférences en Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
29. RACHAD Kolawolé F.M. ALI, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
30. DIOMANDE Gondo, Maitre de Conférences en Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

1. Le manuscrit

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : **Titre** (en français et en anglais), **Coordonnées de(s) auteur(s)**, **Résumé et mots-clés** (en français et en anglais), **Introduction** (Problématique ; Objectif(s) et Intérêt de l'étude compris) ; **Outils et Méthodes** ; **Résultats** ; **Discussion** ; **Conclusion** ; **Références bibliographiques**. **Le nombre de pages du projet d'article** (texte rédigé dans le logiciel Word, Book antiqua, taille 11, interligne 1 et justifié) **ne doit pas excéder 15**. Écrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique. En dehors du titre de l'article qui est en caractère majuscule, tous les autres titres doivent être écrits en minuscule et en gras (Résumé, Mots-clés, Introduction, Résultats, Discussion, Conclusion, Références bibliographiques). Toutes les pages du manuscrit doivent être numérotées en continu. Les notes infrapaginales sont à proscrire.

Nota Bene :

-Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

-Tous les nom et prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans les références bibliographiques.

-La pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 16 ou p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

-En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

-Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes.

-Plan : Titre, Coordonnées de(s) auteur(s), Résumé, Introduction, Outils et méthode, Résultats, Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques.

-L'année et le numéro de page doivent accompagner impérativement un auteur cité dans le texte (Introduction – Méthodologie – Résultats – Discussion). Exemple : S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35), (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7).

1.1. Le titre

Il doit être explicite, concis (16 mots au maximum) et rédigé en français et en anglais (Book Antiqua, taille 12, Lettres capitales, Gras et Centré avec un espace de 12 pts après le titre).

1.2. Le(s) auteur(s)

Le(s) NOM (s) et Prénom(s) de l'auteur ou des auteurs sont en gras, en taille 10 et aligner) gauche, tandis que le nom de l'institution d'attache, l'adresse électronique et le numéro de téléphone de l'auteur de correspondance doivent apparaître en italique, taille 10 et aligner à gauche.

1.3. Le résumé

Il doit être en français (250 mots maximum) et en anglais. Les mots-clés et les keywords sont aussi au nombre de cinq. Le résumé, en taille 10 et justifié, doit synthétiser le contenu de l'article. Il doit comprendre le contexte d'étude, le problème, l'objectif général, la méthodologie et les principaux résultats.

1.4. L'introduction

Elle doit situer le contexte dans lequel l'étude a été réalisée et présenter son intérêt scientifique ou socio-économique.

L'appel des auteurs dans l'introduction doit se faire de la manière suivante :

-Pour un seul auteur : (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7) ou B. M. R. N. ZOUHOULA (2021, p7)

-Pour deux (02) auteurs : (K. S. DIOBO et S. P. TAPE, 2018, p202) ou K. S. DIOBO et S. P. TAPE (2018, p202)

-Pour plus de deux auteurs : (S. Y. KOFFI *et al.*, 2023, p35) ou S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35)

Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.5. Outils et méthodes

L'auteur expose l'approche méthodologique adoptée pour l'atteinte des résultats. Il présentera donc les outils utilisés, la technique d'échantillonnage, la ou les méthode(s) de collectes des données quantitatives et qualitatives. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.6. Résultats

L'auteur expose les résultats de ses travaux de recherche issus de la méthodologie annoncée dans "Outils et méthodes" (pas les résultats d'autres chercheurs).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau, premier titre (Book antiqua, Taille 11 en gras), 1.1. Deuxième niveau (Book antiqua, Taille 11 gras italique), 1.1.1. Troisième niveau (Book antiqua, Taille 11 italique). Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.7. Discussion

Elle est placée avant la conclusion. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié. L'appel des auteurs dans la discussion doit se faire de la manière suivante :

-Pour un auteur : (B. M. R. N. ZOUHOULA, 2021, p7) ou B. M. R. N. ZOUHOULA (2021, p7)

-Pour deux (02) auteurs : (K. S. DIOBO et S. P. TAPE, 2018, p202) ou K. S. DIOBO et S. P. TAPE (2018, p202)

-Pour plus de deux auteurs : (S. Y. KOFFI *et al.*, 2023, p35) ou S. Y. KOFFI *et al.* (2023, p35)

1.8. Conclusion

Elle doit être concise et faire le point des principaux résultats. Le texte est en Book antiqua, Taille 11 et justifié.

1.9. Références bibliographiques

Elles sont présentées en taille 10, justifié et par ordre alphabétique des noms d'auteur et ne doivent pas excéder 15. Le texte doit être justifié. Les références bibliographiques doivent être présentées sous le format suivant :

Pour les ouvrages et rapports : AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

Pour les articles scientifiques, thèses et mémoires : TAPE Sophie Pulchérie, 2019, « *Festivals culturels et développement du tourisme à Adiaké en Côte d'Ivoire* », Revue de Géographie BenGéO, Bénin, 26, pp.165-196.

Pour les articles en ligne : TOHOZIN Coovi Aimé Bernadin et DOSSOU Gbedegbé Odile, 2015 : « *Utilisation du Système d'Information Géographique pour la restructuration du Sud-Est de la ville de Porto-Novo, Bénin* », Afrique Science, Vol. 11, N°3, <http://www.afriquescience.info/document.php?id=4687>. ISSN 1813-548X, consulté le 10 janvier 2023 à 16h.

Les noms et prénoms des auteurs doivent être écrits entièrement.

2. Les illustrations

Les tableaux, les figures (carte et graphique), les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis (centré), placé en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). La source (centrée) est indiquée en-dessous du titre de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : i. Annoncés, ii. Insérés, iii. Commentés dans le corps du texte. Les cartes doivent impérativement porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle. Le manuscrit doit comporter impérativement au moins une carte (Carte de localisation du secteur d'étude).

Indexations



<https://sjifactor.com/passport.php?id=23980>

SJIF 2025 : 5.325



<https://reseau-mirabel.info/revue/21571/Geoporo>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/347477>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-2165>

SOMMAIRE

1	<u>ANALYSE STATISTIQUE DES PARAMETRES MORPHOMETRIQUES DU BASSIN ET SOUS-BASSINS VERSANTS DE LA LOEME AU SUD-OUEST DE LA REPUBLIQUE DU CONGO</u> NGOUALA MABONZO Médard N° Page : 1-13
2	<u>DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET BESOINS EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE D'ALLADA</u> NGOUALA MABONZO Médard N° Page : 14-27
3	<u>SYSTEMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) ET ACTIVITÉS DE DURABILITÉ POUR LA PRÉSERVATION DES ZONES ET/OU AIRES PROTÉGÉES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CACAO (SACO) AUPRÈS DE SES COOPÉRATIVES</u> ZOMBO Jean Philippe N° Page : 28-39
4	<u>INCIDENCES DE LA DISPARITE DE L'OFFRE DE TRANSPORT SUR LA MOBILITE ENTRE LES COMMUNES DE THIONCK-ESSYL ET DE SANTHIABA MANJAQUE (REGION DE ZIGUINCHOR, SUD-OUEST DU SENEGAL)</u> COLY Roger, NDOUR Salemond, SENE Abdourahmane Mbade N° Page : 40-55
5	<u>POLITIQUES URBAINES ET EQUIPEMENT DE LA VILLE DE VAVOUA AU CENTRE OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE</u> ASSANGBE Clarisse YAO Kouassi Ernest N° Page : 56-70
6	<u>VOLS DE MOTO DANS LA VILLE DE TOUMODI : ENJEUX, DÉFIS ET PERSPECTIVES</u> AFFORO Guy Matthieu Ettien, N'GUETTA Yah Edwige Bénédicte épouse GBOKO, SYLLA Makémisa, KOFFI Brou Émile N° Page : 71-83
7	<u>RYTHME CLIMATIQUE ET EVOLUTION DES MALADIES LIEES A L'EAU A PARAKOU</u> AHODJIDE Soulémane, KOMBIENI M. Frédéric, VODOUNOU K. Jean-Bosco N° Page : 84-100
8	<u>EXPLOITATION DU BOIS-ÉNERGIE ET VULNÉRABILITÉ DES ÉCOSYSTÈMES DE SAVANE DANS LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA AU NORD DU BURKINA FASO</u> OUOBA Pounyala Awa N° Page : 84-113
9	<u>IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA BIOMASSE DANS LA RESERVE DE BIOSPHERE DE GADABEDJI AU CENTRE SUD DU NIGER</u> IBRAHIM MOUSSA Saidou, MAHAMADOU MOUDI Rachid, SOULEY Kabirou N° Page : 114-124
10	<u>VARIABILITÉ PLUVIOMÉTRIQUE ET PRODUCTION DE LA MANGUE DANS LE DÉPARTEMENT DE FERKESSÉDOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> SILUE Wongnigue, ASSEMIAN Assiè Emile, KOFFI Kan Alexis N° Page : 125-138
11	<u>DYNAMIQUE DES PARCOURS DE LA ZONE PASTORALE DE NIASSA AU BURKINA FASO</u> ZONGO Abdoul Rasmané, YARGA Hahadoubouga Paul, KOLLOGO Philippe, OUÉDRAOGO Lucien, YAMÉOGO Lassane N° Page : 139-153

12	<u>DISTRIBUTION ECOLOGIQUE DE VITEX DONIANA (SWEET) ET PRESSIONS ANTHROPIQUES DANS LA BASSE VALLEE DE L'OUEME AU SUD EST DU BENIN</u> PANOUMASSI MINNAHI CAROL WESLEY, ODJOUBERE JULES N° Page : 154-168
13	<u>TENDANCES DES TEMPERATURES ET DES PLUIES EXTREMES EN AFRIQUE DE L'OUEST : CAS DE LA STATION SYNOPTIQUE DE LOME, GRAND LOME, TOGO</u> Kossi KOMI N° Page : 169-179
14	<u>SYSTEME DE REGULATION DU FONCIER DANS LA COMMUNE URBAINE DE BIRNI N'GAOURE (REGION DE DOSSO)</u> HASSANE SALEY Alimatou, DAMBO Lawali, ANDRES Ludovic N° Page : 180-192
15	<u>CONTRIBUTION DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA REALISATION DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES ET LEUR ACCES A LA TERRE : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE KAMBILA, CERCLE DE KATI, AU MALI</u> Antoinette AKPLOGAN, Modibo Zoumana COULIBALY, Bagara Z. COULYBALY N° Page : 193-206
16	<u>IMPACTS DES PRATIQUES AGROPASTORALES SUR LA QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU DE LA COMMUNE DE QUINHI</u> GANDJI Gbènanpon Constantin, OGOUWALE Romaric, YABI Ibouaïma N° Page : 207-221
17	<u>LES DÉTERMINANTS DE LA DÉPERDITION SCOLAIRE DANS LA SOUS PRÉFECTURES DE DABOU</u> One Enoc GUEDE N° Page : 222-236
18	<u>OBSTACLES À LA CULTURE NUMÉRIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DE LA VILLE DE YAMOISSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Yao Julien N° Page : 237-250
19	<u>LE ROBINET, UN COMMUN À GÉRER DANS LES CÉLIBATORIUM DE LA VILLE DE KOUDOUGOU (BURKINA FASO)</u> Abdoul Karim BAZIE N° Page : 251-259
20	<u>ANALYSE DE CORRELATION ENTRE L'ANTHROPISATION DES SOLS ET LA VARIABILITE CLIMATIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE JACQUEVILLE</u> ZONKOUAN- KOUAME Badjo Ruth Virginia N° Page : 260-270
21	<u>CROISSANCE DE L'ÉGLISE VASES D'HONNEUR À ABIDJAN : ENTRE TERRITOIRES, RÉSEAUX ET STRATÉGIES D'EXPANSION</u> YAO Adou Yao Emmanuel, NASSA Dabié Désiré Axel N° Page : 271-286
22	<u>CONTRASTES GRANULOMETRIQUES ET RESILIENCE COTIERE ENTRE MBOUR ET DJIFFER (PETITE-COTE, SENEGAL)</u> Djiby YADE, Mamadou THIOR, Tidiane SANE, Ibra FAYE, El hadji Balla Dieye N° Page : 287-302
23	<u>PERMANENCES ET DIVERSITES RITUELLES DU POST-PARTUM EN COTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE CHEZ LES PEUPLES SENOULO, EBRIE ET BAOULE</u>

	Aya Larissa Clotilde N'GUESSAN, Boua André AOUA, Yao Jean-Aimé ASSUE N° Page : 303-313
24	<u>CRISES CLIMATIQUES ET STRATEGIES DE RESILIENCE DES PRODUCTEURS PAR LES VARIETES A CYCLE COURT DANS LE POLE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE 5 (BENIN)</u> Guy Cossi WOKOU N° Page : 314-328
25	<u>PROFIL EPIDEMIOLOGIQUE ET CHOIX THERAPEUTIQUES LIES AUX PRATIQUES MECANIQUES CHEZ LES REPARATEURS AUTO-MOTO A KORHOGO</u> Faustin GUEI, YEDONOU GBO Brou Emmanuel, Didier Kouamé KONAN, Émile Brou KOFFI N° Page : 329-342
26	<u>CRISE SECURITAIRE ET INSECURITE ALIMENTAIRE DES POPULATIONS DANS LA COMMUNE DE KAYA AU BURKINA FASO</u> Dobéni Abdoulaye DOFINI, Dayangnéwendé Edwige NIKIEMA, Pawendkigou Isidore YANOOGO N° Page : 343-356
27	<u>IMPACT DES VARIATIONS CLIMATIQUES SUR LA CULTURE DU RIZ DANS LA REGION DE GBÊKÊ : ANALYSE DU BILAN HYDRIQUE PAR FACETTE TOPOGRAPHIQUE</u> Christian Michel LATH, Saï Pou SOUMAHORO, Kouakou Jonathan GNIAMIEN N° Page : 357-371
28	<u>COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : QUEL PROFIL INSTITUTIONNEL DES ONG DE BOUAKÉ ? (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> SILUE Yessongui Lucien, KOUAKOU Bah N° Page : 372-386
29	<u>VALORISATION DE BIOGAZ DANS LES UNITES DE TRANSFORMATION DU MANIOC EN GARI DANS LA COMMUNE DE KETOU AU SUD BENIN</u> Cyrille TCHAKPA N° Page : 387-395
30	<u>L'EXPLOITATION ARTISANALE DU GRAVIER PAR LES FEMMES, DANS LA VILLE DE TAHOUA</u> IBRAHIM Younoussi N° Page : 396-409
31	STRATEGIES DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE SEL DANS LES TERROIRS DE BASSE ET MOYENNE CASAMANCE (SUD DU SENEGAL) COLY Kémo, SANE Yancouba, FALL Aïdara Chérif Amadou Lamine, DIOP Mame Diarra N° Page : 410-422
32	<u>RESEAUX, DYNAMIQUES MIGRATOIRES ET INTEGRATION SOCIOÉCONOMIQUE DES RESSORTISSANTS BURKINABÉS VERS/À ABIDJAN</u> Konan Talibet Kouacou Yves-Rhodrigue, KOUADIO Datté Anderson, Aloko-N'Guessan Jérôme N° Page : 423-437
33	<u>PRATIQUES D'AMENAGEMENT : ENTRE DIVERSITE ET HOMOGENEITE VEGETALE SUR LES SITES ETUDIÉS DE BADAGUICHIRI, NIGER</u> Sala Harouna Yanoussa, Bahari Ibrahim Mahamadou N° Page : 438-452
34	BONNES PRATIQUES A PRENDRE EN COMPTE POUR MONTER UN SYSTEME DURABLE EN APICULTURE DANS LE NORD-BENIN Estelle Carine F. AKPOVO, Euloge OGOUWALE, Pocoun Damè KOMBIENOU N° Page : 453-467
35	<u>GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES EN EAU DU SOUS-BASSIN DE SISSILI (LAN ET KONZIO) AU BURKINA FASO</u> Fatimata SANOGO, Fatoumata KABORE, Ignace BAGRE, Blami DIALLO

	N° Page : 468-480
36	<u>HERITAGES COLONIAUX ET EVOLUTION DES MODES DE GESTION DES RESERVES DE FAUNE DE BONTIOLI, BURKINA FASO</u> SOME Touobèwèrè Noël N° Page : 481-492
37	<u>EFFETS ENVIRONNEMENTAUX DES SYSTÈMES DE PRODUCTION AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE DJIDJA AU SUD BÉNIN</u> GUEDENON Dèhou Janvier, DOVONOU Sègbégnon Nicole, IDRISOU Akim Babatoundé, GIBIGAYE Moussa N° Page : 493-507
38	<u>HABITAT ET EXPOSITION A LA CHALEUR : ANALYSE COMPARATIVE DES QUARTIERS PRECAIRES ET RESIDENTIELS A ABIDJAN (COTE D'IVOIRE)</u> Salif Sangare, Brama Kone, Adja Ferdinand Vanga, Etienne Yao Kouakou, Madina Doumbia, Iba Dieudonné Dely, Guéladio Cissé N° Page : 508-519
39	<u>OCCUPATION DU SOL ET CONFORT THERMIQUE EN MILIEU TROPICAL URBAIN : UNE ANALYSE SPATIALE DES JOURNEES CHAUDES A ABIDJAN</u> Yao Anicet ZOUZOU, Iba Dieudonné DELY, Brama KONE, Madina DOUMBIA, Bernard Ossey YAPO, Guéladio CISSÉ N° Page : 520-534
40	<u>ALIMENTATION DES POPULATIONS EN PERIODE DE SOUDURE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE SIRASSO (région du Poro)</u> YEO Bèh N° Page : 535-547
41	<u>PERCEPTION PAYSANNE DES POTENTIALITÉS FERTILISANTES DES LIGNEUX DANS LE SYSTÈME PARCS AGROFORESTIERS DE KOKOLOGHO (PROVINCE DU BOULKIEMDÉ : BURKINA FASO)</u> Joël OUEDRAOGO, Frédéric BATIONO, Zelbié BASSOLE, Yélézouomin Stéphane Corentin SOME No Page : 548-559
42	<u>TRANSFORMATIONS URBAINES A DIEGONEFLA : CROISSANCE SPATIALE, MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENJEUX DE GOUVERNANCE LOCALE</u> N'Dri Ernest KOUADIO, Abou DIABAGATE, Brice Lauria Amani KOUADIO N° Page : 560-574
43	<u>DYNAMIQUE DE LA CULTURE DE L'ANACARDE ET EMERGENCE DES CONFLITS RURAUX DANS LA SOUS-PREFECTURE DE KARAKORO</u> YÉO Watagaman Paul, YÉO Siriki, YÉO Navanhan, Arsène DJAKO N° Page : 575-587
44	<u>VULNERABILITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU COUFFO (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST)</u> MAMA Justin A., WOKOU Guy, YABI Ibouaïma N° Page : 588-602
45	<u>SAISONNALITÉ CLIMATIQUE ET PRÉVALENCE DU PALUDISME DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SAMANZA (EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Kouadio Achille, KOFFI Kan Alexis, KOUASSI Yao Dieudonné N° Page : 603-617
46	<u>DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES INFORMELLES ET MUTATIONS DU PAYSAGE URBAIN DE YAMOOUSSOKRO EN CÔTE D'IVOIRE</u> Moussa KONE N° Page : 618-628

47	<u>CONTRAINTES A LA GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES PROJETS D'AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES A ADJOHOUN DANS LA BASSE MOYENNE VALLEE DE L'OUEME AU BÉNIN</u> BASSAOU Razakou, ISSA Mama-Sanni, DJESSONOU Sèngla Franco-Néo Camus, OGOUWALÉ Euloge N° Page : 629-642
48	<u>CONTEXTE DE L'AVÈNEMENT DES EXPLOITATIONS AURIFÈRES SEMI MÉCANISÉES EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DE L'EXPLOITATION ILLÉGALE DE LA MINE DE PAPARA</u> DOH Franck Thibaut, KONAN Hyacinthe Kouame N° Page : 643-655
49	<u>ENSEIGNANT ROBOT ET RESPONSABILISATION DU SUJET APPRENANT</u> KOUASSI Kouakou Valère N° Page : 656-669
50	<u>STRATEGIES DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE SEL DANS LES TERROIRS DE BASSE ET MOYENNE CASAMANCE (SUD DU SENEGAL)</u> COLY Kémo, SANE Yancouba, FALL Aïdara Chérif Amadou Lamine, DIOP Mame Diarra N° Page : 670-681
51	<u>REGARD CRITIQUE SUR LA TYPOLOGIE DES PRODUITS UTILISÉS DANS L'ACTIVITÉ DE TEINTURERIE ARTISANALE DE BAZIN ET RISQUES SANI TAIRES : CAS DU QUARTIER HABITAT-EXTENSION, DANS LA COMME D'ADJAMÉ (CÔTE D'IVOIRE)</u> SYLLA Yaya N° Page : 682-691
52	<u>SAISONNALITÉ CLIMATIQUE ET PRÉVALENCE DU PALUDISME DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SAMANZA (EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Kouadio Achille, KOFFI Kan Alexis, KOUASSI Yao Dieudonné N° Page : 692-705
53	<u>INEGALITES DE GENRE ET ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE DES FEMMES RURALES DE LA SOUS-PREFECTURE DE SOUBRE (COTE D'IVOIRE)</u> Akotto Urich Odilon ASSI N° Page : 706-716
54	<u>DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET MOBILITÉ URBAINE DANS UNE LOCALITÉ EN MUTATION : LE CAS DE NAPIÉLÉDOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE)</u> KOFFI Lath Franck-Éric N° Page : 717-728
55	<u>PH, CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE ET GRANULOMÉTRIE DES SOLS AGRICOLES APRÈS AMÉNAGEMENTS DU MARIGOT DE BIGNONA AU SENEGAL</u> Léopold Mougabie BADIANE, Babacar Sadikh YATTE, Boubou Aldiouma SY, Adrien COLY N° Page : 729-742
56	<u>CADRES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DE L'ACCÈS AU FONCIER ET À L'IMMOBILIER À N'DJAMÉNA AU TCHAD : ENTRE NORMES FORMELLES ET PRATIQUES INFORMELLES</u> Labary KIRBÉ, N'Dilbé TOB-RO, Ernest HAOU N° Page : 743-757
57	<u>LES IMPACTS DE LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2023 SUR LES ACTIVITES TOURISTIQUES EN COTE D'IVOIRE</u> KLO Fagama N° Page : 758-767
58	REVENU, GENRE ET TERRITOIRE : LES LEVIERS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE

	<p><u>L'ACTION CLIMATIQUE DES MÉNAGES RIVERAINS DE LA FORÊT DE WARI-MARO AU BÉNIN</u> Raïssa Chimène JEKINNOU, Maman-Sani ISSA, Moussa WARI ABOUBAKAR N° Page : 768-777</p>
59	<p><u>USAGE DES MEDIAS SOCIAUX DANS LA COMMUNICATION PUBLIQUE DU DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN EN COTE D'IVOIRE.</u> OKOU DENIS ROMEO BOLOU N° Page : 778-790</p>
60	<p><u>LA MASSIFICATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC DANS LA VILLE DE BOUAKE</u> Amenan Justine KOUADIO, Zady Edouard ZOGBO, Konan KOUASSI, Arsène DJAKO N° Page : 791-783</p>
61	<p><u>DYNAMIQUES DES PRESSIONS ANTHROPIQUES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX MULTI-SOURCES DANS LES RETENUES D'EAU DU DISTRICT DES SAVANES (CÔTE D'IVOIRE) : DE LA CONTAMINATION PHYSICO-CHIMIQUE À L'IMPASSE DE LA POTABILISATION</u> Klo Lydie KONE, Pébanagnanan David SILUE N° Page : 784-798</p>
62	<p><u>ATTITUDES ET PRATIQUES DES USAGERS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS À OUAGADOUGOU : UN DÉFI POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE</u> Stanislas Marie Maximilien BAMAS N° Page : 799-813</p>
63	<p><u>ANALYSE DES RISQUES SANITAIRES ET PREVALENCE DES PATHOLOGIES ENVIRONNEMENTALES CHEZ LES CONSOMMATEURS DE LA VIANDE DE PORC DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON (CÔTE D'IVOIRE)</u> Mathieu Gnanké NIAMKE N° Page : 814-822</p>

HERITAGES COLONIAUX ET EVOLUTION DES MODES DE GESTION DES RESERVES DE FAUNE DE BONTIOLI, BURKINA FASO

COLONIAL LEGACIES AND EVOLVING MANAGEMENT REGIMES OF THE BONTIOLI WILDLIFE RESERVES, BURKINA FASO

SOME Touobèwèrè Noël

Laboratoire Dynamique des Espaces et Sociétés, Université Joseph KI-ZERBO, 03 BP 7021

Ouagadougou 03, Burkina Faso

sometnoel@gmail.com

Tél. : 00226 60 05 90 94

Résumé

Au Burkina Faso et ailleurs en Afrique francophone, la gestion des forêts, intimement liée à l'histoire politique de ce vaste ensemble territorial, a subi d'énormes mutations spatio-temporelles depuis la colonisation jusqu'à nos jours. Le présent article analyse l'évolution de la gestion des réserves de faune de Bontioli depuis leur création en 1957. Pour ce faire, la méthodologie adoptée a combiné les approches d'analyse spatiale, statistique, qualitative et d'observation participante. A cet effet, 325 chefs de ménages ont été interrogés par le truchement d'un questionnaire. Des guides d'entretien semi-directif ont été aussi administrés aux responsables coutumiers, du service forestier et associations d'exploitants de produits forestiers. Des images satellites des années 1986, 2002 et 2018 ont été enfin interprétées. Les résultats mettent en exergue l'instauration d'une gestion strictement centralisée et répressive assurée par les structures étatiques dès la création des réserves en 1957 à 2004, débouchant sur un déguerpissement de la population sans parvenir à endiguer la dégradation forestière car 60,94 % et 63,89 % respectivement des superficies de la RTFB et de la RPFB étaient occupées par des champs et des jachères en 1986. Actuellement, la gestion des RFB est caractérisée par l'implication progressive de la population locale et l'application de la réglementation. Néanmoins, des pratiques d'exploitation illicite des ressources y sont toujours répandues. La durabilité de ces espaces protégés nécessite une gouvernance plus inclusive et des mécanismes de financements endogènes pérennes.

Mots clés : Aires protégées, héritage colonial, gouvernance inclusive, dynamique végétale, Burkina Faso

Abstract

In Burkina Faso, as elsewhere across French-speaking Africa, forest management is intimately intertwined with the political history of vast territorial entities, and has undergone profound spatio-temporal transformation from the colonial era to the present day. This article examines the evolution of the management of the Bontioli wildlife reserves from their establishment in 1957 to the present. To this end, the methodology adopted combined spatial analysis, statistical, qualitative, and participant observation approaches. In this regard, three hundred and twenty-five household heads were surveyed; furthermore, semi-structured interview guides were administered to customary authorities, forest service officials, and forest product harvesting associations. Satellite imagery from 1986, 2002, and 2018 was subsequently interpreted. The findings highlight the establishment of a strictly centralized and repressive management regime, and enforced by state structures from the very creation of the reserve in 1957 which led to the forced displacement of local populations without succeeding in curbing forest degradation. Indeed, 60.94 % and 63.89 %. Contemporary management of the Bontioli wildlife reserves is characterized by the incremental engagement of local communities alongside the enforcement of applicable legal provisions. Notwithstanding these efforts, illicit exploitation of natural resources remains pervasive within the reserves. The long-term sustainability of these protected areas requires a more inclusive form of governance as well as enduring endogenous financing mechanisms.

Keywords : protected wilderness, colonial legacy, participatory governance, vegetation dynamics, Burkina Faso

Introduction

La création des aires protégées procède de la nécessité pour l'humanité d'utiliser les ressources naturelles tout en les protégeant pour les générations futures (GRO H. B., 1987, p14). Cette nécessité vitale a été perçue par les hommes depuis des millénaires. C'est aux Etats-Unis d'Amérique que le parc du Yellowstone a été créé sur une superficie de 888 000 hectares le 1^{er} mars 1872 par le Congrès américain (RAFFIN J.-P., 2005, p103). Cette politique inspirera plus tard l'ensemble de la législation en matière de gestion de l'environnement (DIALLO M. S., 2011, p29). Le monde compte plus de 100 000 aires protégées (MANSOURIAN S. *et al.*, 2009, p64) dont le rôle principal est la protection et la restauration de la biodiversité.

En Afrique subsaharienne, la création des aires protégées est intimement imbriquée à l'histoire politique de cet espace géographique. Néanmoins, des stratégies de conservation des ressources naturelles existaient. Elles concernaient l'institution de bois sacrés, de totems et de tout rite sacrificiel visant la protection de l'environnement.

Au Burkina Faso, la création des aires protégées forestières s'est intensifiée dès 1926 et ce jusqu'à la veille de l'indépendance du pays. Ces forêts classées étaient gérées suivant des modes rigides, dirigistes et centralisés. L'implémentation d'une gouvernance verticale des forêts issue des préceptes coloniaux de gestion des ressources naturelles ; caractérisée par la mise en défens et la répression des actes prohibés étaient le maître mot de l'action étatique dans la gestion des aires protégées forestières. C'est ainsi que le décret AOF de 1935 est resté en vigueur jusqu'à l'adoption de la loi forestière N°006/97/ADP du 31 janvier 1997 portant code forestier ; bien qu'un ministère chargé de l'Environnement ait été créé en 1976 (KOUAMEKAN J. M. K., 2014, p156). Cependant, à partir de la décennie 1980, la gestion des forêts a pris un tournant décisif et s'est concrétisée par la mise en œuvre d'actions politiques nationales majeures, ainsi que des recommandations internationales. La gestion participative des ressources naturelles est ainsi entrée dans sa phase d'expérimentation.

Les réserves de faune de Bontioli (RFB) s'intègrent logiquement dans cette dynamique progressive de gestion des aires protégées forestières au Burkina Faso. Nonobstant la mise en œuvre de la gestion participative et communautaire qui s'observe sur le terrain à travers des organisations paysannes d'exploitation forestière, force est de constater que des exploitations illicites des réserves y sont toujours répandues. Alors, comment la gestion des réserves de faune de Bontioli a-t-elle évolué dans le temps ? Quels modes de gestion sont-ils mis en œuvre ? Quelles en sont les implications au niveau de l'exploitation des ressources forestières ? Comment peut-on améliorer ces modes de gestion pour une protection plus efficace des réserves ? L'étude propose de faire une analyse diachronique de la gestion des RFB. Il s'agit : i) d'expliquer les modes de gestion passés et actuels des réserves ; ii) d'examiner les implications découlant des limites des modes de gestion concernant l'exploitation des ressources forestières ; iii) de proposer des solutions en vue d'améliorer la gestion des RFB.

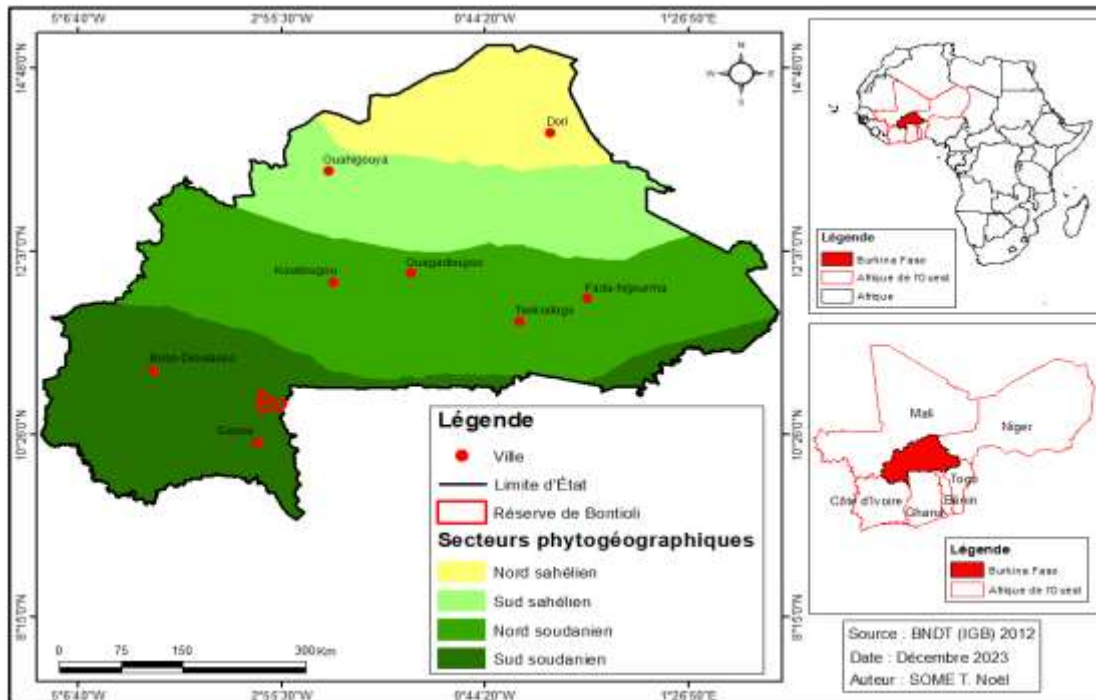
1. Cadre théorique et géographique

1.1. La zone d'étude

Localisées au sud-ouest du Burkina Faso entre 10°40' et 10°56' de latitude Nord et 2°53' et 3°09' de longitude Ouest, les réserves de faune de Bontioli s'étendent sur une superficie totale de 42 200 ha. Les réserves totale et partielle ont été érigées respectivement par arrêté n° 3147 /SE/EF du 23 mars 1957 portant délimitation et classement de la réserve totale de faune (RTFB) sur une superficie de 12 700 ha et par arrêté n° 3417/SE/EF du 29 mars 1957 portant délimitation et fixation du régime de la réserve partielle de faune (RPF) sur une superficie 29 500 ha. Le climat qui prévaut dans ces forêts est de type sud-soudanien avec des précipitations comprises entre 900 et 1200 mm par an. Quant à la végétation, elle appartient au domaine phytogéographique Ouest Volta et est dominée par une mosaïque de formations savaniques et de galeries forestières bordant les cours d'eau. Les communautés riveraines mènent

majoritairement des activités agricoles, pastorales et forestières. La carte ci-dessous présente la zone d'étude.

Carte : localisation des réserves de faune de Bontoli



1.2. Cadre théorique de référence

Cette étude se positionne sur une approche systémique de la gestion durable des écosystèmes forestiers. Elle intègre donc à la fois des aspects de l'écologie, de l'économie, du socio-culturel et du culturel. La gestion harmonieuse des ressources forestières devrait intégrer la conception écosystémique englobant des notions de peuplement végétal, de diversité, d'habitat, du comportement humain, de la structure globale et du fonctionnement de l'écosystème. L'être humain étant au cœur du système, le culturel et le sacré occupent dès lors une place prépondérante dans l'exploitation, la protection et la restauration des écosystèmes forestiers en Afrique sahélienne et par ricochet au Burkina Faso.

Le volet économique s'appréhende dans le sens où les ressources forestières sont considérées par les communautés riveraines comme un bien « commun » dont l'exploitation paraît légitime dans la conscience collective de ces communautés. Toute organisation étatique et/ou non gouvernementale qui omettrait leurs préoccupations dans l'organisation de l'exploitation de ces ressources est donc vouée à l'échec. D'où la nécessité d'une implication réelle dans toutes les sphères décisionnelles de la gestion des réserves à travers une approche participative et inclusive.

2. Méthodes et matériels

L'étude a combiné plusieurs approches d'ordre statistique qui mettent en exergue tous les aspects liés à l'exploitation, à la protection et à la restauration des ressources forestières à travers un questionnaire adressé à 325 chefs de ménage, obtenus à travers une méthode statistique basée sur la formule suivante : $n = \frac{t^2 N}{e^2 + (2e)^2 (N-1)}$

n : taille de l'échantillon

N : taille de la population cible (nombre de ménages)

t : coefficient de marge déduit du taux de confiance de 95 % qui donne 1,96

e : marge d'erreur d'échantillonnage (5 %).

Le volet qualitatif s'est appuyé sur des personnes ressources du service forestier, des chefs coutumiers, des responsables d'associations de chasse, d'exploitation et de transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL). Ces acteurs ont été interrogés sur la base de guide d'entretien semi-directif. L'analyse spatiale a permis également d'évaluer la dynamique des formations végétales au travers d'images satellites Landsat des années 1986, 2002 et 2018.

Les outils de collecte et de traitement des données sont composés de fiches d'enquête, de fiches d'inventaire floristique et de logiciels.

2. Résultats

2.1. L'évolution temporelle de la gestion des réserves de faune de Bontioli

La création des RFB s'inscrivait dans une logique de constitution d'un vaste complexe cynégétique qui reliait la forêt classée de Koulbi à celle de Bouna en république ivoirienne.

2.1.1. L'institution d'une politique de gestion formellement centralisée des réserves

Le paradigme d'une gouvernance scrupuleusement centralisé des forêts, appliqué aux réserves de faune de Bontioli dès leur institution en 1957, dérive du colbertisme français du XIV^{ème}. Dans cette logique où les institutions étatiques en charge de la foresterie avaient la prééminence, l'aménagement des RFB n'était pas inscrit dans l'agenda gouvernemental. Les réserves étaient administrées conformément à l'orientation étatique de protection intégrale de ces forêts basée sur la mise en défens et la répression systématique des actes prohibés exécutés par les populations. Cette répression s'est soldée par le déguerpissement forcé des populations occupant illégalement la réserve totale en 1996, engendrant d'une part des mouvements migratoires des populations en direction des pays voisins et d'autre part des conflits sociaux. La photo 1 indique des ruines d'habitations dans la réserve totale.

Photo 1 : Ruines d'habitation dans la réserve totale



Cliché terrain, SOME T. Noël, 25 mars 2020

Les services étatiques en charge de l'environnement n'ont pas pu endiguer définitivement la présence et les actions humaines dans la réserve totale nonobstant les mesures prises en faveur de sa préservation car 60,94 % et 63,89 % respectivement des superficies de la RTFB et de la RPFB étaient occupées par des champs et des jachères en 1986 selon l'interprétation des images satellites.

Pour pallier la difficulté liée à la forte pression exercée par les populations locales sur ces aires protégées, la Réserve Partielle de Faune de Bontioli a fait l'objet d'une concession le 10 mars 1997 comme ranch de gibier à l'image de celui de Nazinga par l'Etat burkinabè pour

promouvoir le développement de la faune sauvage dans la région du Sud-Ouest. Pour la gestion du ranch, douze (12) Comités Villageois de la Gestion de Faune (CVGF) furent créés dans douze villages riverains. Il convient toutefois de signaler que le décès du promoteur a constitué une entrave déterminante au fonctionnement du ranch, d'autant qu'aucun autre successeur n'a été officiellement désigné par l'Etat pour la mise en œuvre dudit projet.

2.1.2. La mise en œuvre de projets et programmes dans les réserves

La gestion durable de toute ressource naturelle nécessite une organisation solide des communautés qui l'exploitent. Le manque d'aménagement des RFB est une entrave véritable à l'organisation paysanne pour une exploitation efficiente des ressources desdites forêts. Néanmoins, dès 2004, le Projet de Gestion durable des Ressources Forestières (PROGEREF) dans les Régions du Sud-Ouest, Centre-Est et Est est intervenu dans ces aires protégées avec pour objectifs d'améliorer la gestion des ressources forestières et fauniques et d'accroître les revenus des populations. Ce projet a contribué à renforcer les capacités organisationnelles des acteurs de la gestion des ressources forestières et le financement de certaines activités de protection et d'exploitation des produits forestiers.

En dépit des objectifs ambitieux que s'est fixé le PROGEREF, ses actions n'ont pu couvrir que quelques domaines. Elles concernent :

- l'appui et le renforcement de la surveillance de la RPFB ;
- l'implication des populations autour de la gestion des réserves ;
- l'inventaire de la grande faune ;
- l'inventaire floristique ;
- la conduite de la récupération des terres dégradées par la scarification et le reboisement de 278 ha.

Quant au Programme d'Investissement Forestier (PIF), il est intervenu dans les réserves de faune de Bontioli de 2017 à 2021 avec pour principaux défis à relever : assurer la conservation des ressources forestières et fauniques des réserves et leur périphérie par la sécurisation des ressources foncières ; contribuer à l'amélioration de la diversité biologique et à la lutte contre la désertification ; accroître la contribution des ressources forestières et fauniques à l'économie locale, régionale et nationale et à la lutte contre la pauvreté par le développement d'activités de valorisation des ressources forestières et fauniques des deux réserves ; assurer la bonne gouvernance dans le contexte de la décentralisation en vue d'améliorer la transparence en matière de gestion des ressources forestières et fauniques.

Au cours de son intervention dans ces réserves, ce programme a insufflé une nouvelle dynamique dans l'organisation des villageois en structures de gestion. Deux Comités de Gestion Forestière (CGF) ont donc été créés pour les deux réserves. Ces comités sont constitués de dix (10) membres de chaque commune. Concernant la répartition, le CGF de la RTFB est composé de trente (30) membres issus des communes de Zambo, Dissin et Diébougou. Par contre celui de la RPFB regroupe quarante (40) membres originaires de quatre (4) communes : Nako, Bouroum-Bouroum et Tiankoura. Ces deux structures ont chacune mise en place un bureau de douze (12) membres pour coordonner les activités d'exploitation assistés par deux (02) conseillers. Aussi, des actions de mises en défens de certains espaces dégradés et la protection des réserves contre les feux de végétation tardifs ont-ils été mises en œuvre en collaboration avec les populations riveraines. La mobilisation paysanne à travers ces structures de gestion forestière a favorisé une prise de conscience collective et progressive dans l'exploitation et la protection des ressources des réserves.

2.1.3. La gestion étatique et réglementaire des réserves

La gestion des réserves de faune Bontioli demeure sous la tutelle administrative du Ministère en charge de l'environnement. Elle s'appuie sur des instruments juridiques notamment le code forestier de 2011 qui est une relecture de celui de 1997. Ce code fixe les

modalités d'exploitation des ressources forestière. Ce sont les agents en charge de l'environnement qui veillent à la mise œuvre des dispositions réglementaires contenues dans les différents textes et lois en la matière à travers la surveillance et le contrôle des activités humaines proscrites dans les réserves. A ce titre, ils infligent selon les enquêtés, des sanctions pécuniaires allant de 5 000 F CFA à 25 000 F CFA eu égard à la modicité financière des contrevants à la réglementation forestière. Les agents des Eaux et Forêts délivrent des permis de chasse, de pêche, de coupe du bois et de carbonisation aux acteurs concernés conformément à la réglementation en vigueur.

2.1.4. La gestion participative et communautaire des réserves

La gestion participative a été implémentée dans les réserves de faune de Bontioli à l'instar des autres forêts au Burkina Faso dans l'optique de répondre non seulement aux besoins réels des communautés riveraines mais pour faire face aux limites de la gestion purement étatique. Des Comités de Gestion de Forestière ont été créés et des responsables chargés de la surveillance des réserves dénommés « Surveillants de forêt » identifiés au cours de la mise en œuvre du PROGEREF et du PIF. Ces structures communautaires et responsables sont chargées en collaboration avec les agents des Eaux et Forêts à la mise en œuvre de la réglementation forestière. Sous l'impulsion de ces projets et programmes, des groupements féminins et des coopératives en l'occurrence les Groupements Niblossi de Tiankoura, Yembs Taaba Relwendé de Nako et l'Union des Coopératives (regroupement de 14 coopératives) basée à Djikologo ont été créés. Ils sont spécialisés dans l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL) en produits alimentaires finis notamment le beurre de karité et le *soumbala* ainsi que des produits cosmétiques (savons). La transformation de ces produits permet aux femmes de bénéficier d'une plus-value sur leur revenu issu de la commercialisation des produits finis. La seule union coopérative compte en son sein 215 femmes. Outre les organisations féminines en gestation, les autres acteurs en l'occurrence les chasseurs disposent de structures pour mener légalement leurs activités. Il s'agit principalement de : l'Association Dougougnéko des chasseurs *dozos* de Wangara dans la commune rurale de Tiankoura, le Comité de Gestion de la Chasse Laonmarlé dans la commune rurale de Zambo, le Comité de Chasseurs Assiyko Di Ha dans la commune rurale de Nako.

2.1.5. La contribution des pratiques culturelles dans la gestion des réserves

Les populations de la zone d'étude, en l'occurrence les *Dagara*, les *Lobi* et les *Birifor* disposent d'organisations sociale et religieuse qui mettent en exergue le culte des ancêtres et la communion avec la nature. Ainsi, les pratiques culturelles demeurent une réalité selon les résultats des enquêtes. En effet, 63,10 % des répondants ont recours à ces pratiques pour la résolution de leurs problèmes existentiels. Ce sont des bois sacrés, des collines, des arbres, et des rivières qui en constituent les principaux autels d'adoration sur lesquels des animaux vivants (poules, moutons, chèvres et bœufs) sont immolés en guise d'offrandes aux mânes des ancêtres ou aux génies, soit pour une sollicitation particulière ou pour rembourser une dette. Toutes les couches sociales y sont représentées selon les personnes enquêtées. Cependant, Il convient de relever que seul l'homme dispose d'un pouvoir de sacrificateur dans ces communautés.

L'exécution des rites culturels traditionnels par les populations riveraines représente un rempart dans la protection et la gestion des ressources forestières, fauniques et halieutiques. Tous les espaces destinés à l'adoration des puissances supranaturelles sont très souvent protégés de l'agression humaine. La coupe du bois vert, le ramassage du bois mort, l'émondage, l'écorçage de certains arbres et les feux de végétation sont interdits de fait dans ces lieux sacrés qui jouent un rôle écologique non-négligeable dans la préservation des écosystèmes des réserves.

2.2. Les implications liées aux limites des modes de gestion actuels des réserves

Les modes de gestion actuels présentent des limites tangibles. La faiblesse des effectifs des agents des Eaux et Forêts et l'insuffisance des moyens logistiques entraînent des implications négatives dans l'exploitation des réserves avec une panoplie d'activités socio-économiques qui débouchent très souvent sur la dégradation des réserves. Ces activités sont entre autres la collecte du bois, l'extraction artisanale de l'or, la chasse, les activités agricoles et pastorales.

2.2.1. L'exploitation du bois-énergie et du bois d'œuvre

Les populations réserves collectent essentiellement du bois-énergie et du bois d'œuvre dans les réserves. En effet, le bois-énergie est utilisé par la quasi-totalité des personnes interrogées, soit 99,1 % dans la cuisson des repas et dans la transformation des produits forestiers comme la fabrication du beurre de karité et du *soumbala* (fermentation des graines de néré) est généralement issus des arbustes, des petites branches élaguées. Par contre, le bois de gros calibre entre dans la fabrication de la bière de sorgho appelée communément *dolo*. Ce sont des espèces comme *Combretum glutinosum*, *Combretum nigricans*, *Combretum molle*, *Combretum fragrans*, *Combretum collinum*, *Crossopteryx febrifuga*, *Diospyros mespiliformis*, *Anogeissus leiocarpus*, *Lannea microcarpa*, qui sont les plus exploitées par les femmes. Le bois collecté en saison sèche est stocké pour être utilisé pendant la saison pluvieuse. La photo 2 présente un stock de bois dans la périphérie du village de Zambo.

Photo 2 : Stock de bois à la périphérie de Zambo



Cliché terrain, SOME T. Noël, 24 décembre 2020

Le bois d'œuvre sert de fourches, de poutres et autres pour la construction des habitations traditionnelles dans la localité. La quasi-totalité des enquêtés estiment que les bois de certaines espèces végétales sont particulièrement adaptés à la construction d'habitations et de hangars pour leur qualité. Il s'agit entre autres de *Khaya senegalensis*, *Azelia africana*, *Pteleopsis suberosa*, *Anogeissus leiocarpus*, *Pterocarpus erinaceus*, *Vitellaria paradoxa*. Le bois est coupé dans les réserves, les champs et les jachères. Le bois vert entre dans la fabrication des chaises (*Mitragyna inermis*), d'ustensiles de cuisine (mortiers, pilons, spatules) (*Vitellaria paradoxa* et *Parkia biglobosa*), du matériel aratoire (manche de houe et de machette) et autres instruments utilitaires (échelle, perche, etc.).

2.2.2. L'exploitation de la faune sauvage

La chasse traditionnelle utilisant des moyens rudimentaires notamment des gourdins, des lance-pierres, du feu est toujours pratiquée par les populations riveraines des RFB soit individuellement ou en groupe communément dénommée « battue ». Cette dernière forme est

organisée habituellement par des responsables coutumiers ou des chasseurs. Le but étant de créer une mobilisation communautaire et sociale autour de la pratique de la chasse.

Par ailleurs, il convient de noter que des organisations de chasseurs reconnues et qui pratiquent leurs activités selon la réglementation forestière existent dans les sites d'étude.

Le braconnage est insidieusement pratiqué dans les réserves de faune de Bontioli dans lesquelles il y prend deux formes majeures : le braconnage local ou national et le braconnage transfrontalier. La première est exercée par des burkinabè en dehors des périodes légales de chasse et / ou sur des animaux protégés par la réglementation forestière.

Quant à la seconde, elle est exercée par des chasseurs venus de la République du Ghana à la recherche de gros gibiers selon un agent des Eaux et Forêt en poste à Zambo qui témoigne en ces termes : « (...) ils viennent aménager un espace dans les réserves et ils font la chasse des gros animaux pendant au moins une semaine, période à laquelle ils sèchent la viande pour y retourner mais nous ne les avons pas encore appréhendés (...) ». L'insuffisance des moyens matériels et financiers, le faible effectif des forestiers associé au terrorisme rendent davantage difficile la lutte contre le braconnage qui sape les mesures de protection de la faune sauvage dans ces réserves. D'ailleurs, les pachydermes ont presque disparu des réserves du fait essentiellement du braconnage. L'éléphant est régulièrement cité par les enquêtés comme une espèce animale en voie de disparition dans les réserves.

2.2.3. L'extraction artisanale de l'or

L'extraction artisanale de l'or a connu un développement fulgurant ces dernières décennies dans les réserves de faune de Bontioli. L'orpaillage menace dangereusement les ressources édaphiques, végétales et hydriques. Les préjudices causés aux ressources forestières sont très perceptibles. Les processus d'extraction et de traitement de l'or ne respectent pas la réglementation forestière et la protection de l'environnement. La photo 3 présente un paysage soumis à une double exploitation agricole et aurifère dans la RPFB.

Photo 3 : orpaillage dans un champ de coton dans la RPFB



Cliché terrain, SOME T. Noël, décembre 2020

Le processus de traitement du minerai en vue de l'obtention de l'or commercialisable est assez long et pénible. Après extraction des pierres contenant des résidus d'or, ces pierres sont concassées puis écrasées au moulin ou pilées dans des mortiers en fer ; ce qui permet de les réduire en poudre. Cette poudre est lavée à grande eau afin de séparer les résidus d'or du sable.

Les résidus d'or ainsi obtenus sont traités au mercure ou au cyanure pour obtenir de l'or commercialisable. Le mercure est importé frauduleusement des villes du Burkina Faso et des pays voisins, nous confirme un exploitant artisanal de l'or du village de Bontioli.

Ces exploitants artisanaux de l'or semblent conscients des risques environnementaux de l'usage des produits dans le traitement de l'or. C'est pourquoi ils creusent de gros trous à une certaine distance du cours d'eau pour le traitement de l'or. En tout état de cause, cette activité se déroule régulièrement dans le lit majeur du cours d'eau ; des métaux lourds pourraient donc être libérés par le traitement de ce minerai à base de mercure et du cyanure, contaminant ainsi des nappes souterraines et l'eau de surface par le truchement de l'infiltration, de la percolation et du ruissellement pendant la saison des pluies dont le corollaire est la réduction ou la perte de la biodiversité aquatique et même des faunes sauvage et domestique qui s'abreuvent dans ces cours d'eau. L'usage excessif de ces produits pourrait provoquer la pollution chimique suivie de la destruction de la structure du sol. Certains comptoirs d'or sont délocalisés dans les périphéries des villages avec le même processus de traitement. Dans ce cas, les exploitants artisanaux de l'or se servent de l'eau des pompes et des puits. Le risque à ce niveau est très élevé et concerne la contamination probable des nappes phréatiques qui pourraient empoisonner des puits à usages humains ou animaux.

2.2.4. Les défrichements cultureux et les pratiques pastorales clandestines dans les réserves

La pression foncière consécutive à la pression démographique et au développement fulgurant de la production cotonnière pour le marché, a provoqué une colonisation clandestine des espaces forestiers par la population riveraine et des migrants agricoles. En 2018, malgré l'implication des communautés riveraines dans la gestion des réserves et le renforcement de la surveillance par l'administration forestière, 10,80 % de la superficie totale de la RPFB et 0,36 % de celle de la RTFB était respectivement occupée par champs et jachères. Les pratiques culturelles, essentiellement de type défriche-brûlis influent négativement sur les ressources végétales dans la mesure où ce sont les espèces dites « utilitaires » qui sont épargnées lors de ces défrichements cultureux. Ce phénomène a pour corollaire la fragmentation des habitats naturels.

Par ailleurs, le pastoralisme dans ces réserves engendre des conséquences aussi bien sur la « santé » de la végétation que sur sa diversité. En effet, des espèces végétales comme *Azelia africana*, *Khaya senegalensis*, *Pterocarpus erinaceus* sont émondées par les éleveurs pour renforcer l'alimentation du bétail ; ce qui provoquerait selon les enquêtés, une quasi-disparition de ces espèces dans les périphéries des villages.

3. Discussion

La présente étude constitue à la fois une analyse diachronique de la gestion des ressources des réserves de faune de Bontioli. Elle a permis d'identifier d'importantes périodes y relatives ; allant de la gestion centralisée assurée par les structures étatiques à l'implication progressive des communautés riveraines sous l'impulsion de projets et programmes qui ont été mis en œuvre dans ces réserves.

La mise en défens et l'interdiction stricte de l'exploitation des produits forestiers longtemps mises en œuvre dans ces forêts n'ont guère empêché des prélèvements frauduleux du bois, principale source de combustible des ménages mais aussi des défrichements cultureux et des zones de pacage d'animaux entre autres au cœur des réserves. En effet, 60,94 % et 63,89 % respectivement des superficies de la réserve totale et partielle étaient occupées par des champs et des jachères en 1986 ; date à laquelle cette politique de gestion des forêts était toujours en vigueur au Burkina Faso. Ce même constat de la régression des superficies forestières en Côte d'Ivoire, au Bénin et au Togo pendant la période postcoloniale a été fait par KOUAMEKAN J. M. K. (2014, p157). Il estime que la logique centralisatrice et répressive en était la colonne vertébrale. Il convient de souligner avec force que le droit d'usage des produits

forestiers était dénié à la population riveraine de ces massifs forestiers ; d'où sa contestation voilée de la réglementation par le truchement d'une exploitation illégale voire dévastatrice des ressources forestières. Pour que les populations locales s'impliquent efficacement dans la gestion de la réserve, il faudrait qu'elles reconnaissent cette ressource comme leur propre bien (MBAYNGONE E. *et al.*, 2011, p195). Cette dégradation diffuse et pernicieuse de des réserves dérivent d'une faible appropriation locale de leur gestion par les communautés locales.

Par ailleurs, la conservation des forêts était financée par des bailleurs de fonds externes sous conditionnalité. Toute chose qui ne permettait pas de prendre en compte les besoins réels de développement socio-économique et culturel des populations. D'où une déconnexion réelle entre le vécu des communautés riveraines et la gouvernance forestière engagée dans le temps. Ce fut le cas de l'intervention du PROGEREF et du PIF dans ces réserves qui n'ont duré que huit (08) années de mise en œuvre pour le premier et cinq (05) ans pour le second. En dépit de l'intervention des deux projet et programme phares qui ont impulsé un début d'organisation et de participation paysanne dans l'exploitation de leur ressource, les modes de gestion actuelle des réserves de faune de Bontioli ne favorisent pas leur durabilité. En effet, il ressort de cette étude des limites à une gestion efficiente des réserves caractérisées par des exploitations non respectueuses de la législation forestière. En outre, la collecte de bois de chauffe concerne 99,1 % dont les villages sont situés majoritairement entre 0 et 5 km des réserves. Cela influe négativement sur la reconstitution du couvert végétal et sur la biodiversité dans la mesure où les gros arbres sont ébranchés et les jeunes coupés sans aucun respect de la technique de coupe en vue de favoriser leur régénération et entassés en fagots à l'air libre. Cette méthode de conservation du bois énergie a été identifiée au Centre-Ouest du Burkina Faso, dans la commune rurale de Cassou car l'air libre et l'usage des supports protègent le bois contre l'humidité et les attaques des termites (DAO A., 2016, p22). Nos résultats indiquant que ce sont des espèces issues de la famille des *Combretaceae*, des *Fabaceae* et *Caesalpinaceae* qui sont les plus concernées par coupe concordent avec ceux de cette étude. Cet état de fait pourrait s'expliquer par une similarité en termes d'activités génératrices de revenu à savoir le commerce de la bière de sorgho (*dolo*) et du beurre de karité. Par ailleurs, la coupe intensive du bois-énergie provoque inéluctablement une diminution du couvert forestier dont le corollaire est la dégradation du sol exposé à l'érosion hydrique et éolienne mais aussi de la fragmentation de l'habitat de la faune sauvage. La coupe sélective de certaines essences pour leur qualité dans la production d'énergie et pour la carbonisation influence sans ambages la diversité floristique des réserves. Il en est de même du choix des espèces végétales spécifiques dont les bois sont jugés résistants et durables pouvant supporter le poids de la terrasse (ils résistent aux attaques des termites) a un inconvénient certain sur lesdites espèces à savoir la réduction progressive de leurs effectifs. Certaines d'entre elles sont d'ailleurs en voie d'extinction à proximité des villages en l'occurrence *Khaya senegalensis* et *Azelia africana* selon la perception de la population enquêtée. Ces espèces végétales sont aussi régulièrement élaguées par les éleveurs pour nourrir le bétail. KAINA A. *et al.* (2018, p85) signalait que la pression faite sur certaines espèces avec des coupes sélectives et des rases constitue un frein à la biodiversité et modifie la structure et la physionomie des formations végétales. Ces espèces sont régulièrement émondées et utilisées comme complément à l'alimentation du bétail. L'exploitation du bois d'œuvre contribue également à la réduction de certaines espèces végétales dans la mesure où elle est sélective conformément à la qualité du bois. Comme le soutient MADON G. (2017, p205), les ressources ligneuses des pays ont été effectivement altérées par l'intervention humaine, comme l'agriculture et le pastoralisme, l'exploitation forestière pour le bois d'œuvre et de service, le prélèvement de bois de feu et la fabrication du charbon de bois [...]. Alors que pour RAFFIN J.-P. (2005, p106), l'exploitation doit se réaliser dans des limites raisonnables permettant le renouvellement des ressources. Dès lors, un recours aux énergies alternatives notamment l'usage des résidus de récolte (tiges et feuilles),

du biogaz obtenu à partir des déjections d'animaux et du gaz butane s'impose à ces communautés riveraines.

En revanche, les résultats relatifs aux bois sacrés qui démontrent sans ambages leur existence et les pratiques d'adoration dont ils font l'objet par les détenteurs du pouvoir traditionnel et de leurs adeptes confirment les travaux de plusieurs auteurs. En effet, il est démontré que les systèmes traditionnels de régulation constituent des mécanismes endogènes efficaces de conservation de la biodiversité. Les modes de gestion des bois sacrés sont donc basés sur une approche de conservation et de protection par le sacré (SAVADOGO S. *et al.*, 2020, p410). Ailleurs, dans le pays, SAVADOGO S. *et al.* (2017, p1502) soutiennent que les bois sacrés protègent plusieurs espèces végétales servant à l'alimentation, à des fins pharmaceutiques et pour d'autres nombreux usages. Ils constituent les sanctuaires des espèces rares. SAVADOGO S. *et al.* (2025, p44), renchérissent en démontrant que le refuge de certaines espèces végétales rares dans les bois sacrés dans la région du nord du Burkina montre également leur importance dans la conservation des espèces. Dans le secteur sud du pays où le culte des ancêtres occupe toujours une place importante dans les bois sacrés, SAVADOGO S. *et al.* (2017, p369), estiment que cette considération motiverait la population à mieux protéger les bois abritant les fétiches et les divinités d'où la stabilité des peuplements dans ces types de bois. Ce type de constat a été fait au Bénin par GANKA G. *et al.* (2022, p63) qui soutiennent que les cultes étant les seuls producteurs de tabous, leur implication dans la préservation des ressources naturelles constitue une perspective à ne pas négliger dans les stratégies de conservation de la biodiversité. Ces pratiques traditionnelles, certes informelles, jouent un rôle crucial de régulation sociale dans la conservation des aires protégées au plan écologique. Néanmoins, il faut souligner avec EHINNOU KOUTCHIKA R. I. (2021, p48), qu'actuellement, les bois sacrés ne constituent plus des sanctuaires inviolés, bien qu'ils jouent un rôle certain dans la valorisation des valeurs endogènes.

Conclusion

L'analyse diachronique des modes de gestion des réserves de faune de Bontioli met en évidence une transition progressive d'un modèle de gouvernance centralisé et coercitif vers une approche participative intégrant progressivement les communautés riveraines. Les résultats révèlent que les politiques forestières répressives héritées de la période coloniale ont échoué à endiguer la dégradation des ressources dans la mesure où les pressions anthropiques demeurent déterminantes à travers des pratiques d'exploitation clandestine. Il ressort également que les dispositifs participatifs mis en œuvre par les projets et programmes dans ces enclaves forestières ont amorcé une dynamique positive, bien que toujours fragile. Les pratiques culturelles constituent dans ce contexte, des leviers endogènes de conservation des ressources forestières. Il convient donc de souligner avec force que la durabilité des ressources des réserves de faune de Bontioli reste compromise par la fragilité de la gouvernance, l'insuffisance de moyens institutionnels et l'inadéquation entre les politiques publiques et les réalités locales des communautés riveraines. En termes de perspectives, il apparaît une nécessité impérieuse de formaliser et de valoriser les savoirs endogènes dans les politiques forestières tout en renforçant l'usage des énergies alternatives notamment le biogaz, les résidus de récolte et le gaz butane. Pour plus d'efficacité, les structures étatiques devraient recourir à des outils de télédétection pour anticiper les dynamiques de dégradation et mettre en place surtout un mécanisme de cogestion adaptative intégrant toutes les sensibilités des communautés locales.

Références bibliographiques

DAO Alassane, 2016, « *Etude comparée de l'utilisation du bois-énergie dans la production du dolo et du beurre de karité, dans la commune rurale de Cassou : Aspects techniques et économiques* », Mémoire de fin de cycle

des ingénieurs du développement rural, Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, p.51

DIALLO Mamadou Saïdou, 2011, « *Evolution de la protection des aires protégées en Guinée : la difficile cohabitation des politiques publiques et des systèmes traditionnels : cas du Parc National du Haut Niger* », Thèse de doctorat de Géographie, Université du Maine, p. 270

EHINNOU KOUTCHIKA Romaric Iralè, SALAKO Valère Kolawolé, AGBANI Pierre Oniodjè et SINSIN Brice, 2021, « *Impact des prélèvements sur la structure des bois sacrés des communes de Glazoué, Savè et Ouessè au Bénin* », Afrique SCIENCE, Vol. 19, N° 5, p.37-50.

GANKA Gabin, SALAKO Kolawolé Valère et FANDOHAN Adandé Belarmain, 2022, « *Importance des cultes dans la préservation des espèces d'arbre, le cas du samba (Triplochiton steroxylon K.Schum.) au Bénin* », Bois et Forêts des Tropiques, Vol. 351, p. 53-65.

GRO Harlem Brundland, 1987, Notre avenir à tous, Rapport Brundland.

KAINA Ayeki, WALA Kpérkouma, KOUMATIGA Dabitora, FOLEGA Fousséni, AKPAGANA Koffi, 2018. « *Impact de l'exploitation du bois énergie sur la végétation dans la préfecture de Tchaoudjo au Togo* », Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou, Vol. 1, N° 07, p.69-88.

KOUAMEKAN J. M. Koffi, 2014, « *Les faits stylisés de la gouvernance forestières en Afrique Subsaharienne Francophone : déni de libertés et enjeux de soutenabilité* », Éthique et économie/Ethics and Economics, Vol. 11, N° 1, p.145-167.

MADON Gérard, 2017, « *Le bois, énergie de première nécessité en Afrique. Une ressource trop souvent négligée* », AFRIQUE CONTEMPORAINE, N° 261-262, pp.201-222.
<https://shs.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2017-1-page-201?lang=fr>
 DOI 10.3917/afco.261.0201, consulté le 02 mai 2026 à 11h.

MANSOURIAN Stephanie, BELOKUROV Alexander et STEPHENSON Peter J., 2009. « *Rôle des aires protégées forestières dans l'adaptation aux changements climatiques* », Unasylva 231/232, Vol. 60, p.63-69.

MBAYNGONE Elisée et THIOMBIANO Adjima, 2011, « *Dégradation des aires protégées par l'exploitation des ressources végétales : cas de la réserve partielle de faune de Pama, Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)* », Fruit, Vol. 66, p. 187-202.

RAFFIN Jean-Pierre, 2005, « *De la protection de la nature à la gouvernance de la biodiversité* », Ecologie et politique, N° 30, p.97-109.

SAVADOGO Salfo, DIMOBE Kangbéni et OUOBA Yembabou Hermann, 2025, « *Diversité végétale des bois sacrés suivant les secteurs phytogéographiques au Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)* », REB-PASRES, Vol. 9, N° 2, p.33-47.

SAVADOGO Salfo, Sambéré Oumarou, Ouédraogo Issaka et Thiombiano Ardjima, 2020, « *Espèces exotiques indicatrices de dégradation des bois sacrés au Burkina Faso* », Geo-Eco-Trop., Vol. 44, N° 3, p.409-426.

SAVADOGO Salfo, GNOUMOU Assan et THIOMBIANO Adjima, 2017, « *Etat et structure des espèces ligneuses dans les bois sacrés suivant les quatre (04) secteurs phytogéographiques du Burkina Faso* », Afrique SCIENCE, Vol. 13, N° 2, p.353-372.

SAVADOGO Salfo, KABORE Augustin et Thiombiano Ardjima, 2017, « *Caractéristique végétale, typologie et fonctions des bois sacrés au Burkina Faso* », International Journal of Biological and Chemical Sciences, Vol. 11, N° 4, p.1497-1511.